



Fondation des générations à venir – demandes de particuliers pour 2025-2026 : Comment présenter une demande – Guide pratique pour les bourses d'études ou bourse d'entretien

1.0 Informations générales sur la demande

Ces lignes directrices ont été élaborées pour vous guider dans le processus annuel de demande en ligne. **Les demandes doivent être soumises avant la date limite. Les demandes soumises en retard ne seront pas acceptées.** Seules les demandes dûment remplies et envoyées seront transmises au comité de sélection.

Le présent document vise à fournir des renseignements sur l'appel de demandes de particuliers de la Fondation des générations à venir et à répondre aux questions concernant le processus de demande en ligne.

Pour obtenir de l'aide au-delà de ces lignes directrices et de la demande en ligne, veuillez communiquer avec la Fondation GAV à l'[adresse mailto:info@fgfoundation.ca](mailto:info@fgfoundation.ca) ou composer le **1 888 268-0520, poste 1** pendant les heures de bureau **du lundi au vendredi de 9 h à 17 h (HE)** pour parler à un membre de l'équipe des programmes. Composez le **0** pour laisser un message, quelqu'un répondra à votre demande dans un délai de trois jours ouvrables.

1.1 Qu'est-ce qui peut être financé?

Le financement pour les particuliers est disponible sous la forme d'une bourse d'études, d'une bourse d'entretien ou d'un prix pour des programmes visant l'éducation, la guérison et la réconciliation, la certification de la formation et les activités de développement des connaissances culturelles et traditionnelles.

Les particuliers peuvent présenter une demande de financement dans le cadre de l'appel de demandes annuel si leurs activités éducatives doivent avoir lieu entre le 1^{er} septembre 2025 et le 31 août 2026. La Fondation GAV soutient un large éventail d'activités que les Premières Nations et les Métis peuvent poursuivre, notamment :

- Les programmes qui favorisent la préservation, la récupération, le développement ou la compréhension de l'histoire, des cultures ou des langues des Premières Nations ou des Métis.
- Les initiatives d'éducation culturelle (enseignements traditionnels, ateliers, cérémonie, apprentissage d'une langue et autres activités connexes).
- Les programmes de guérison visant à répondre aux besoins communautaires et particuliers.
- Les possibilités d'études postsecondaires, y compris les programmes de certificat et de baccalauréat, les programmes de maîtrise et les programmes de doctorat.
- La formation et la certification visent à améliorer les compétences et l'expertise.
- Les initiatives de développement professionnel et de formation aux compétences professionnelles
- Les ateliers de renforcement des capacités
- Et plus encore!

1.2 Comprendre les prix, les bourses d'entretien et d'études

Lorsque vous présentez une demande à la Fondation GAV, vous devez choisir le type de financement à demander. Les personnes retenues recevront du financement sous forme de :

Prix

Les prix consistent en des sommes d'argent destinées à des personnes désireuses de poursuivre des activités de guérison, de culture, de langue ou d'acquisition de connaissances traditionnelles qui ne sont pas offertes par les établissements d'enseignement officiels. Il peut s'agir de participer à des programmes d'acquisition de compétences de vie, de l'apprentissage d'une langue ou d'une compétence auprès d'un aîné ou d'un expert, de l'apprentissage de cérémonies traditionnelles, ou encore l'acquisition de compétences liées à la terre, l'apprentissage de l'artisanat traditionnel, des techniques de chasse, de dépeçage et de piégeage traditionnels, etc.

Bourse d'entretien

Les bourses d'entretien sont des récompenses en argent pour des programmes de certificat et des formations offerts par des institutions non postsecondaires (c'est-à-dire l'Institut Nechi, l'AFOA, une école de commerce ou toute autre institution non universitaire).

Bourse d'études

Les bourses d'études sont des allocations financières pour des études postsecondaires (c'est-à-dire des études de niveau universitaire ou collégial).

1.3 Critères d'admissibilité

L'appel de demandes de particuliers s'adresse aux membres des Premières Nations et aux Métis âgés de 18 ans ou plus qui possèdent un numéro d'assurance sociale et une appartenance valide à une Première Nation ou à une communauté métisse.

Important : Seuls les particuliers qui auront 18 ans ou plus d'ici le 31 décembre 2025 peuvent présenter une demande de soutien à la Fondation des générations à venir. Les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 18 ans à cette date ne seront pas admissibles.

1.4 Faire une demande – Survey Monkey Apply

Cette section fournit des renseignements étape par étape et des conseils utiles pour le processus de demande.

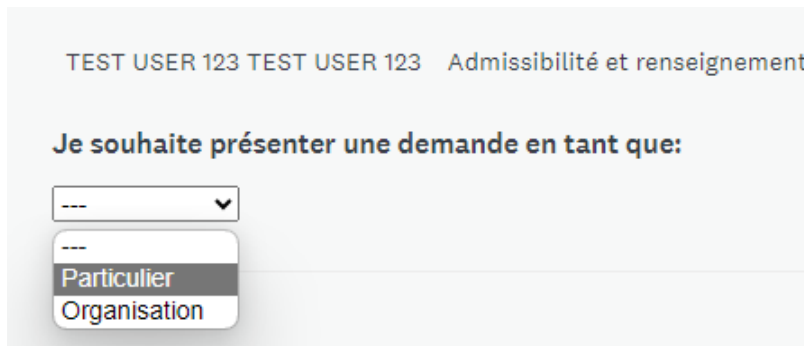
1. Visitez la page <https://www.fondationgav.ca/granting/how-to-apply>
2. Cliquez sur « Les demandes de particuliers sont maintenant ouvertes ».
3. Votre navigateur Web sera redirigé vers le site Web de la Fondation GAV et de Survey Monkey Apply.



4. Si vous avez déjà soumis une demande pour un appel de la Fondation GAV, ouvrez une session en utilisant les mêmes codes d'accès (**passez à l'étape 6**).
5. Si vous créez un nouveau compte, confirmez-le en accédant au courriel de vérification qui vous a été envoyé.

Important : Veuillez ajouter Survey Monkey Apply (l'expéditeur) à votre liste d'expéditeurs autorisés dans votre courriel personnel. Ainsi, vous recevrez tous les courriels envoyés par la Fondation GAV et Survey Monkey concernant les résultats de la demande. Si vous ne recevez pas de courriel de vérification dans les 24 heures suivant l'inscription, vérifiez les dossiers de pourriels ou de courrier indésirable.

6. Après avoir ouvert une session, cliquez sur **Mon compte** et mettez à jour le profil d'admissibilité pour générer la demande de particulier de cette année.
7. Cliquez sur « Admissibilité », puis sur **Mettez à jour votre profil d'admissibilité**.
8. À l'aide du menu déroulant, sélectionnez « particulier ».



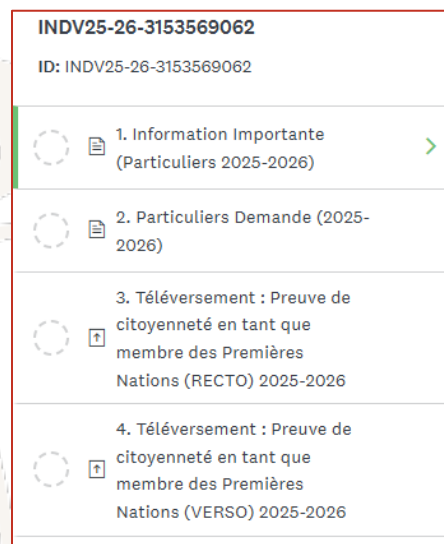
TEST USER 123 TEST USER 123 Admissibilité et renseignement

Je souhaite présenter une demande en tant que:

Particulier

Organisation

9. Cliquez sur « Enregistrer mon profil » pour générer une demande de particuliers.
10. Lorsque la demande est ouverte, une liste de sections est affichée à gauche de l'écran.



INDV25-26-3153569062

ID: INDV25-26-3153569062

1. Information Importante (Particuliers 2025-2026) >

2. Particuliers Demande (2025-2026)

3. Téléversement : Preuve de citoyenneté en tant que membre des Premières Nations (RECTO) 2025-2026

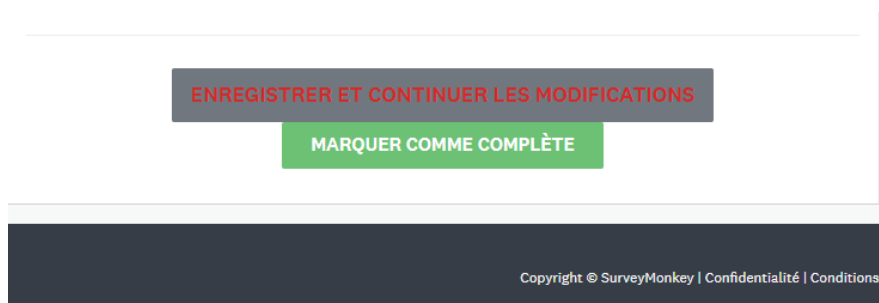
4. Téléversement : Preuve de citoyenneté en tant que membre des Premières Nations (VERSO) 2025-2026

11. Utilisez la barre de défilement pour passer en revue toutes les sections de la demande.
 12. Après avoir répondu à toutes les questions de chaque section, le cercle devient **vert**.
- Important :** Communiquez avec la Fondation GAV à info@fgfoundation.ca si vous avez besoin d'accéder à une section qui ne peut pas être modifiée dans le système de demande.
13. Les demandes peuvent être téléchargées à tout moment en cliquant sur les **trois points** en haut de la page de demande. Toutes les demandes doivent être soumises en ligne sur le portail. Pour obtenir de l'aide, communiquez avec la Fondation GAV à info@fgfoundation.ca.

14. Pour afficher les instructions de la section, cliquez sur le bouton à côté de l'icône d'information noire.

Instructions concernant la tâche [Masquer](#)

Important : Après avoir terminé une section, cliquez sur « Marquer comme complète » pour terminer la section.



ENREGISTRER ET CONTINUER LES MODIFICATIONS

MARQUER COMME COMPLÈTE

Copyright © SurveyMonkey | Confidentialité | Conditions

2.0 Section 1 : Informations importantes

La section Informations importantes fournit des renseignements sur la subvention et le processus :

- Historique de la Fondation
- Activités admissibles
- Admissibilité de la personne qui présente une demande
- Dépenses admissibles pour les programmes éducatifs
- Renseignements sur la fiscalité

Pour remplir cette section :

- Cochez la **case** pour confirmer que vous avez lu la section.

☒ J'ai lu et compris toutes les informations ci-dessus

Moi, TEST USER 123 TEST USER 123, (nom en lettres moulées) certifie par la présente être entièrement conscient que seules les demandes individuelles complètes et soumises seront évaluées et transmises au comité de sélection pour examen; que toutes les informations présentées sont vraies et exactes au meilleur de mes connaissances; et que j'ai la certitude que cette demande est complète et que tous les documents sont joints. (La signature doit être celle du demandeur ou d'une personne habilitée à signer en son nom.).

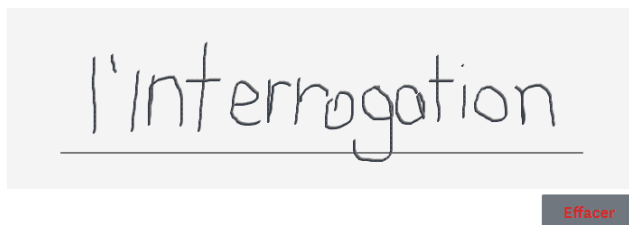
Les demandes reçues en retard ne seront pas acceptées et la date limite: 6 juin 2025, à 17h heure avancée de l'Est)

Seules les demandes dûment remplies seront évaluées et transmises au Comité de sélection pour examen.

Toutes les décisions de financement seront publiées par courriel d'ici la fin septembre/début octobre 2025.

NOTEZ : En gardant le bouton gauche de la souris enfoncé, veuillez faire glisser le curseur sur le champ ci-dessous pour apposer votre signature.

- Apposez une signature numérique pour indiquer que la section est terminée. Pour signer, maintenez le bouton gauche de la souris enfoncé tout en faisant glisser la souris pour apposer une signature dans la zone de signature.



3.0 Section 2 – Demande de particulier

La section 2 est la partie principale de la demande et comprend des renseignements sur vous, le programme pour lequel le financement est demandé, ainsi que des détails sur les dépenses et les besoins de financement. Les personnes qui présentent une demande doivent saisir et taper tous les renseignements. Vous trouverez ci-dessous les instructions pour répondre aux questions 1 à 34.

Questions 1 à 6 : Renseignements personnels et coordonnées

Ces questions concernent vos coordonnées personnelles et vos renseignements identificateurs personnels. Veuillez saisir les renseignements (prénom, nom de famille, date de naissance, etc.) tels qu'ils figurent sur vos documents juridiques (certificat de naissance, permis de conduire). C'est grâce à ces renseignements que la Fondation GAV communiquera avec vous.

Question 7 : Numéro d'assurance sociale de la personne présentant la demande

Un numéro d'assurance sociale (NAS) à neuf chiffres est requis pour travailler et pour avoir accès aux programmes et aux avantages sociaux du gouvernement au Canada. Service Canada est responsable de l'émission de votre NAS. Si vous avez oublié votre NAS, vous le trouverez sur un document tel que votre déclaration de revenus, vos feuillets d'impôt, votre relevé d'emploi ou vos cotisations REER. Vous pouvez par ailleurs présenter une demande pour le récupérer [ici](#).

Question 9 : Nom et âge des personnes à charge

Dans cette section, veuillez indiquer le nom et l'âge de vos **personnes à charge**. Une personne à charge est une personne qui dépend d'une autre personne pour son soutien financier. Il peut s'agir d'un conjoint, d'un enfant mineur, d'un enfant adulte ayant des besoins spéciaux ou d'un membre du ménage qui reçoit la totalité ou une partie importante de ses frais de subsistance de la personne qui l'entretient.

Question 10 : Quel est le type de projet?

Veuillez indiquer la catégorie de financement pour laquelle vous présentez une demande : **prix, bourse d'études** ou **bourse d'entretien**. Veuillez consulter la section 1.2 du guide pratique pour obtenir les définitions complètes qui vous aideront à sélectionner la bonne catégorie de financement.

< Retour à la demande

2025-2026 Demandes aux Particuliers
INDV25-26-3153569062
ID: INDV25-26-3153569062

1. Information Importante (Particuliers 2025-2026)

2. Particuliers Demande (2025-2026)

3. Téléversement : Preuve de citoyenneté en tant que membre des Premières Nations (RECTO) 2025-2026

4. Téléversement : Preuve de citoyenneté en tant que membre des Premières Nations (VERSO) 2025-2026

Individual Application-Demande Particulier 2025-2026
TEST USER 123 TEST USER 123 Application - 2025-2026

10. Type de financement

- ☐ Une bourse d'études- est un montant de fonds que vous recevez pour faire des études postsecondaires (c.-à-d. niveau universitaire ou collégial).
- ☐ Un financement des métiers et formations professionnelles pour suivre un programme de certificat ou une formation dans établissement autre qu'une institution postsecondaire (p. ex., Nechl Institute, AFQA ou toute autre institution non postsecondaire, Programmes Sceau rouge ou d'autres formations liées à l'apprentissage d'un métier en dehors des établissements postsecondaires).
- ☐ Financement pour l'Apprentissage culturel - destiné aux particuliers qui cherchent à s'engager dans un processus de guérison, d'acquisition de connaissances culturelles, linguistiques ou traditionnelles qui ne sont pas offertes par les établissements d'enseignement formels. Cela peut inclure, entre autres, des programmes d'acquisition de compétences de vie, l'apprentissage d'une langue ou d'une compétence auprès d'un aîné ou d'un expert, la participation à des cérémonies traditionnelles ou l'acquisition de compétences liées au territoire.

Question 11 : Êtes-vous membre d'une Première Nation ou d'une communauté métisse?

Vous devrez fournir une preuve valide de votre statut de membre d'une Première Nation ou de votre appartenance à une communauté métisse, ainsi que le nom de votre bande ou de votre communauté.

Important : Si votre bande ou votre communauté s'identifie à l'aide de plus d'un nom, veuillez utiliser le nom qui figure sur votre carte de statut.

Pour être membre d'un groupe Métis, il faut être affilié à l'une des organisations suivantes : Nation métisse de la Colombie-Britannique, Nation métisse de l'Alberta, Nation métisse de la Saskatchewan, Fédération métisse du Manitoba, Nation métisse de l'Ontario ou Fédération de la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest (selon la carte de la patrie métisse).

Question 12 : Êtes-vous un(e) survivant(e) des pensionnats autochtones?

Veuillez indiquer votre lien avec un ancien pensionnat, c.-à-d. l'endroit que vous avez fréquenté.

Question 13 : Êtes-vous un(e) survivant(e) intergénérationnel(le)?

Veuillez indiquer le lien familial que vous avez avec un(e) survivant(e) (grand-parent, parent, oncle ou tante) ainsi que son nom.

Question 14 : Confirmation de la demande

Les personnes qui présentent une demande doivent confirmer que le programme ou les activités d'apprentissage pour lesquels du financement est demandé auront lieu dans la période de septembre 2025 à août 2026.

Important : Les particuliers ne peuvent présenter une demande de financement que pour une année à la fois. Pour chaque année de financement demandé, les personnes doivent soumettre une demande lors de l'appel de demandes approprié. Toutes les bourses et tous les prix seront attribués sur la base d'une procédure de demande concurrentielle. Les fonds sont limités et, par conséquent, le financement n'est pas garanti.

Question 15 : Montant du financement demandé (maximum 20 000 \$) :

Le montant du financement demandé doit correspondre aux chiffres fournis dans la section sur le budget et les besoins financiers.

Question 16 : Vous demandez :

Veuillez indiquer si vous avez déjà reçu du financement de la Fondation GAV ou s'il s'agit de votre première demande. Si vous répondez « oui », on vous demandera à quelles dates vous avez reçu le financement de la Fondation GAV et si vous présentez une demande de financement pour le même programme ou pour un nouveau programme.

Question 17 : Déclaration personnelle – Veuillez décrire et expliquer vos objectifs personnels, éducatifs et futurs. (Parlez-nous de vous.)

Veuillez fournir tous les détails sur les raisons pour lesquelles vous poursuivez vos objectifs et présentez-vous.

Question 18 : Veuillez fournir des détails sur la façon dont vous vous engagez au sein de votre communauté des Premières Nations ou des Métis. Comment vos objectifs éducatifs contribueront-ils à renforcer la communauté et à en faire bénéficier la communauté autochtone?

Expliquez en détail comment votre parcours scolaire encouragera l'engagement dans votre communauté des Premières Nations ou des Métis.

Question 19 : Formation scolaire

Veillez fournir le nom de tous les anciens établissements d'enseignement ou programmes que vous avez fréquentés, le plus haut niveau d'études que vous avez terminé et l'année où vous avez obtenu votre diplôme ou l'année de fréquentation la plus récente.

Questions 20 à 23 : Projets et objectifs d'études

Ces questions porteront sur vos projets d'études actuels et futurs en lien avec votre demande. Vous devrez fournir des renseignements comme l'établissement où vous étudiez ou avez l'intention d'étudier, votre niveau d'études actuel (certificat, diplôme, premier cycle universitaire), le nom de votre programme d'études et d'autres renseignements pertinents, comme votre année d'études en cours, la durée totale du programme et la date prévue d'obtention du diplôme.

Important : Nous pourrions communiquer avec votre établissement d'enseignement pour vérifier ces renseignements et confirmer votre inscription.

Question 24 : Pendant mes études ou ma formation, je vivrai :

Cette question permettra de déterminer si, pendant vos études ou votre formation, vous vivrez de façon autonome, avec vos parents ou des membres de votre famille, ou dans un autre cadre de vie.

Questions 25 et 26 : Lieu de résidence dans une réserve

Ces questions visent à déterminer si vous résidez actuellement dans une réserve et si vous avez l'intention d'y vivre pendant vos études.

Important : Ce renseignement est utilisé à des fins d'analyse et d'information sur les feuillets T4A afin d'améliorer l'accessibilité aux subventions de la Fondation GAV. Il n'aura aucune incidence sur le résultat de votre demande.

Questions 27 et 28 : Prêts étudiants et financement des bandes pour l'année d'études en cours

Le financement de la Fondation GAV doit être considéré comme un complément aux autres sources de financement, et les candidat(e)s ne doivent pas compter uniquement sur le financement de la Fondation GAV pour le soutien financier. La concurrence pour les fonds de la Fondation GAV est élevée, et les fonds sont limités, par conséquent, le financement n'est pas garanti. Les personnes qui présentent une demande sont encouragées à rechercher toutes les formes de financement à leur disposition. Le montant moyen accordé pour une demande retenue en 2023-2024 était de 4 500 \$.

Question 29 : Avez-vous reçu du financement des bandes par le passé?

Cette question vise à déterminer si vous avez reçu du financement des bandes par le passé. Si vous répondez « oui » à cette question, on vous demandera la date à laquelle vous avez reçu le financement (p. ex. 2019, 2020) et le montant mensuel du financement reçu.

Question 30 : Quel est le coût de vos frais de scolarité, de vos livres et de vos fournitures?

Si vous n'avez pas reçu de votre établissement d'enseignement supérieur une ventilation des frais de scolarité, des livres et des fournitures, vous pouvez en trouver la liste sur le site Web du programme de l'établissement.

Important : Ce coût se rapporte à la période pour laquelle vous demandez du financement, et **non** à la durée totale du programme. Par exemple, si vous êtes inscrit(e) à un programme de quatre ans, mais que vous entamez votre **première année** d'études, vous devez déclarer les frais de scolarité, les livres et les fournitures pour la **première année seulement**.

Questions 31 et 32 : Autres sources de financement

Ces questions servent à déclarer tout autre type de financement auquel vous avez eu accès. Les autres types de sources de financement sont notamment les bourses d'études, les bourses d'entretien, les aides financières fédérales et provinciales, les subventions, les prêts et marges de crédit privés, les prêts de famille et le financement scolaire.

Le financement de la Fondation GAV doit être considéré comme un complément aux autres sources de financement, et les candidat(e)s ne doivent pas compter uniquement sur celui-ci. Pour en savoir plus sur la façon de présenter une demande d'aide financière aux étudiants, visitez le site Web du gouvernement du Canada [ici](#) et l'outil de recherche de bourses pour les Autochtones [ici](#).

Question 33 : Avez-vous besoin d'inclure des dépenses mensuelles?

Les **dépenses mensuelles** sont les paiements relatifs à votre ménage que vous effectuez chaque mois (logement, garde d'enfants, épicerie, soins personnels, transport, etc.).

Si vous répondez « oui » à cette question, vous demandez des **dépenses mensuelles** dans le cadre du financement total de la Fondation GAV. On vous demandera d'établir un budget des **dépenses mensuelles** et du **revenu mensuel** à l'aide du calculateur de budget fourni dans la demande.

Vous trouverez des exemples ci-dessous.

Question 33a. Dépenses mensuelles :

Toutes les colonnes doivent être remplies, utilisez un 0 (zéro) si la ligne budgétaire ne s'applique pas. Une fois que tous les postes sont saisis pour chaque colonne, additionnez la somme pour obtenir le **total des dépenses mensuelles (A)**.

(A) Total des dépenses mensuelles (exemple)

Hébergement	1 200 \$
Nourriture/soins personnels	180 \$
Équipement/téléphone	145 \$
Vêtements	45 \$
Garde d'enfant/garderie	0 \$
Transport	130 \$
Loisirs	75 \$
*Autre (précisez)	150 \$
(A) Total des dépenses mensuels	1 925 \$

Question 33b. Revenu mensuel :

Les personnes qui présentent une demande devront ensuite créer un budget de revenu mensuel. Une fois que tous les postes sont saisis pour chaque colonne, additionnez la somme pour obtenir le **total des revenus mensuels (B)**.

(B) Revenu mensuel total (exemple)

Salaire à temps partiel (net)	1 100 \$
Contribution des parents	0 \$
Salaire du conjoint (net)	0 \$
Pension alimentaire pour enfants	0 \$
Subvention/bourse d'études	500 \$
*Autre financement du gouvernement (précisez)	0 \$
**Autre (précisez)	0 \$
(B) Total des revenus (ou ressources) mensuels	1 600 \$

Besoins mensuels : Une fois que vous avez le total de vos **dépenses mensuelles** (A) et le total de vos **revenus mensuels** (B), complétez l'équation suivante pour déterminer vos **besoins mensuels** (C).

Formule : (A) - (B) = (C)

Si C est négatif, vos besoins mensuels = 0 \$.

Multipliez vos **besoins mensuels** (C) par le **nombre de mois** (D) pendant lesquels vous serez aux études pendant la période pour laquelle vous demandez du financement afin de déterminer vos **besoins financiers** (E).

Formule : (C) x (D) = (E)

Exemple : (A) 1 925 \$ - (B) 1 600 \$ = 325,00 \$ (C)

(A) Total des dépenses mensuelles \$ 1 925 \$

(B) Total des revenus mensuels \$ 1 600 \$

(C) Somme mensuelle nécessaire \$ 325 \$

Exemple : (C) 325 \$ x (D) 8 = (E) 2 600 \$

Multipliez le total des dépenses mensuelles (C - calcul ci-dessus) \$ 325 \$

par le nombre de mois à l'école (D) 8 \$

Montant nécessaire pour l'année scolaire 2024-2025 (E) \$ 2 600 \$

Une fois que c'est fait, ajoutez vos **besoins financiers** (E) au **montant des frais de scolarité et des autres frais** (livres, ordinateur, fournitures, etc.) (F).

Formule : (E) + (F) = (G)

Exemple : (E) 2 600 \$ + (F) 5 200 \$ = (G) 7 800 \$

Montant nécessaire pour l'année scolaire 2024-2025 (E) \$ 2 600 \$

Frais de scolarité et autres frais, seulement si les coûts ne sont pas couverts par autres sources de financement (F) \$ 5 200 \$

Montant total dont vous avez besoin pour cette année scolaire 2024-2025 (G). \$ 7 800 \$

Important : La ligne G est le montant que vous demandez à la Fondation GAV et doit correspondre à la question 15.

Question 34 : Veuillez décrire vos besoins financiers.

Maintenant que vous avez établi un budget à l'aide de vos revenus et de vos dépenses, veuillez décrire votre situation actuelle et expliquer pourquoi vous présentez une demande de financement à la Fondation GAV.

4.0 Section 3 et 4 – Téléverser : Preuve de citoyenneté des Premières Nations/Métis – AVANT / ARRIÈRE

vous devez fournir une copie de votre carte de statut d'Indien ou de Métis (recto et verso). Cette section est obligatoire.

Pour les membres des Premières Nations : Si vous n'avez pas de carte de statut, vous devez téléverser une preuve d'appartenance à une Première Nation sur du papier à en-tête ET une pièce d'identité avec photo.

Pour les Métis : Si elles n'ont pas de carte de membre, les personnes qui présentent une demande doivent téléverser une lettre de preuve d'appartenance à une affiliation métisse valide ET une pièce d'identité avec photo. Les organisations métisses reconnues et admissibles sont les suivantes :
Nation métisse de l'Ontario, Nation métisse de la Saskatchewan, Nation métisse de l'Alberta, Nation métisse de la Colombie-Britannique, Fédération de la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest (selon la carte de la patrie métisse) et la **Fédération métisse du Manitoba.**



5.0 Section 5 – Téléverser : Confirmation de l'inscription dans un établissement d'enseignement postsecondaire/de formation

Si vous n'avez pas de confirmation d'inscription, veuillez fournir une confirmation de demande ou tout autre document officiel confirmant votre engagement à suivre des études pendant l'année scolaire à venir. Les documents acceptés peuvent être :

- Une capture d'écran des relevés de notes reflétant l'inscription,
- Une lettre d'acceptation actuelle
- La confirmation de l'inscription de l'institution,
- Réception de la demande.

Veillez contactez nos bureaux si vous avez besoin de plus de précisions.

6.0 Section 6 – Téléverser : Relevé de notes le plus récent

Veillez téléverser les relevés de notes de l'établissement d'enseignement le plus récent que vous avez fréquenté.

7.0 Section 7 – Liste de contrôle finale

Pour remplir cette section :

- Cochez la case pour confirmer que vous avez lu la section.
- Apposez une signature numérique pour indiquer que la section est terminée. Pour signer, maintenez le bouton gauche de la souris enfoncé tout en faisant glisser la souris pour apposer une signature dans la zone de signature.

8.0 Examen et envoi de la demande

Suivez ces étapes avant d'envoyer votre demande :

1. Veillez vous assurer que les renseignements fournis sont corrects et que la demande est entièrement remplie avant de l'envoyer.
2. Vérifiez tous les documents téléversés et assurez-vous que les bonnes pièces justificatives sont jointes à la demande.

Important : Vous pouvez passer en revue votre demande avant de l'envoyer. Cliquez sur « Évaluer » sous la liste des sections à gauche de l'écran afin de passer en revue les renseignements importants avant de cliquer sur « Envoyer ».

Les demandes ne peuvent plus être modifiées une fois envoyées. Seules les demandes dûment remplies et envoyées seront transmises au comité de sélection.



Demande envoyée!

Nous vous remercions d'avoir présenté une demande au Fondation Générations à Venir. Nous prévoyons finaliser les décisions de financement en octobre 2024.

Nous vous remercions de votre patience.
Cordialement,

Fondation Générations à Venir

[Accéder à mes demandes](#)
ou
[Afficher plus de programmes](#)

☒

citoyenneté en tant que

☐ membre des Premières Nations ou Métis (RECTO) 2024-2025

☒

4. Téléversement : Preuve de citoyenneté en tant que

☐ membre des Premières Nations ou Métis (VERSO) 2024-2025

☐

5. Téléversement: Lettre ou preuve d'inscription à un

☐ programme d'études postsecondaires ou de formation (2024-2025)

4 tâches sur 7 terminées

Dernière modification : juin 3 2024 02:17 PM (HAE)

ÉVALUER

ENVOYER

9.0 Renseignements supplémentaires

9.1 Examen et évaluation :

Toutes les demandes font l'objet d'un processus d'examen approfondi afin d'évaluer l'admissibilité et la qualification, conformément à la même grille d'évaluation et aux objectifs de la Fondation GAV. Ce processus concurrentiel est supervisé et approuvé par le conseil d'administration de la Fondation GAV, qui veille à ce que le processus soit juste, équitable et transparent pour toutes et tous les candidat(e)s.

Les décisions de financement seront envoyées par courriel fin septembre ou début octobre de chaque année.

9.2 En cas de succès :

Les bénéficiaires retenus se voient attribuer un membre de l'équipe du programme pour les aider à gérer leur subvention. Le financement de la Fondation GAV est versé en deux étapes : 90 % du montant approuvé est libéré après l'examen et l'approbation des documents requis, et les 10 % restants sont libérés après l'examen et l'approbation des documents de rapport nécessaires. Tous les documents requis doivent être soumis à <https://fgfoundation.smapply.io/>.

Les bourses et les prix seront attribués sur la base d'une procédure de demande concurrentielle. Les fonds sont limités, par conséquent, **le financement n'est pas garanti**. Le montant moyen accordé pour une demande retenue en 2023-2024 était de 4 500 \$. Nous apprécions l'intérêt de chaque personne présentant une demande à la Fondation GAV.

Pour trouver réponse aux questions fréquentes sur l'appel de demandes des particuliers de la Fondation des générations à venir, consultez notre FAQ à l'adresse <https://www.fondationgav.ca/help/individuals>.

10.0 Conclusion

Ces lignes directrices sont uniquement fournies à des fins de soutien. Pour obtenir de l'aide, communiquez avec la Fondation GAV ou participez à l'une de nos séances de questions-réponses virtuelles.

Courriel : info@fgfoundation.ca

Téléphone : 1 888 268-0520 poste 1

Adresse : 46 Irene Roundpoint Lane Akwesasne, ON K6H 0G5